L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 SEPTEMBRE 1894. 68me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 5 SEPTEMBRE 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—A la Bourse des Encanteurs, terrain situé dans le premier district de cette ville.

PAR LOUIS A. RICHARDS.—A la Bourse des Encanteurs, deux bâtisses en bois à un étage.

PAR LE SHÉRIF—Au local No 137 rue Dauphine, tout le contenu et les effets mobiliers qui se trouvent dans le dit local, consistant en un grand assortiment de meubles de maison de valeur.

Le Terrorisme en France.

Les nouvelles qui nous arrivent de France sont très attristantes. Il court dans le public des rumeurs sinistres. On parle d'un soulèvement possible en octobre, et avec les terribles engins de destruction qu'ils ont à leur disposition, les anarchistes, si peu nombreux qu'ils soient, peuvent faire un mal irréparable, produire les plus effroyables catastrophes. La police, toujours aux aguets, furète partout pour arriver à découvrir quelque souterrain complot. Elle est obligée d'entourer constamment d'une garde nombreuse le Président, comme ces trop fameux tyrans d'autrefois. Tyran, il l'est aux yeux des radicaux. Il l'était même, avant qu'il n'eût été appelé, un peu malgré lui, à la première magistrature de l'Etat. C'est bel et bien un régime de terreur qu'ont inauguré les anarchistes, et que soutiennent presqu'ouvertement leurs amis de la gauche radicale et socialiste.

Eh bien, c'est à n'y pas croire; mais à s'en rapporter à certains journaux qui s'attachent à entretenir l'agitation, pendant l'absence des chambres, c'est M. Dupuy qui est le "terroriste," c'est M. Perier qui est le "tyran," c'est le cabinet qui est un gouvernement d'assassins.

Tout le monde, en France, à l'exception d'une infime minorité de vauriens capables de tous les méfaits, demande à cor et à cris la répression des menées anarchistes. Pour ces messieurs du radicalisme c'est, au contraire, le gouvernement qui veut "écraser tout ce qui n'est pas lui, sans distinction d'opinion politique, qui veut faire revivre les plus sombres jours de l'Empire."

La Chambre des Députés et le Sénat ont voté la loi contre les anarchistes, à une énorme majorité. Ils sont les élus du peuple à légal de la poignée de radicaux et de socialistes qui siègent à côté d'eux. N'importe, c'est cette poignée de radicaux qui est la France. Les autres, qui sont six ou sept contre un, sont tous "des traitres aux principes de liberté de justice et de progrès."

Un joli mot qui est échappé au rédacteur du *Radical*: "il ne se passe pas de jour sans qu'un honnête promeneur ne soit arrêté, passé à tabac emprisonné." Or, savez-vous qui sont ces honnêtes promeneurs? les Ravachol, les Vaillant, les Henri, etc., ainsi que leurs souteneurs et leurs vengeurs. Et l'on ajoute, avec un aplomb véritablement atroce, que c'est "la loi contre les anarchistes qui a fait tout le mal."

Hé! non, mille fois non, ce n'est pas la loi contre les anarchistes qui a produit le règne actuel de terreur et tous les attentats qui ont affolé les populations, puisqu'elle n'en est que la suite et la conséquence. Ceux qui ont fait tout le mal, ce sont les anarchistes qui ont bel et bien produit la loi sur les anarchistes et l'ont provoquée.

Voilà, pourtant, comment l'on raisonne, là-bas, comment on trompe les populations du dedans et du dehors.

Et remarquons le bien, c'est toujours la *minorité*, une minorité infime, mais violente, qui veut être la maîtresse du pays et le gouverner à sa guise, par la force. Elle invoque sans cesse la liberté et elle n'a jamais procédé que par l'arbitraire. Ce ne sont pas les exemples qui nous manqueraient, si nous voulions nous donner la peine de les citer; ils abondent dans l'histoire des cinquante dernières années.

Le véritable mal vient de plus loin qu'on ne le pense.

La République, une fois installée, a dû lutter longtemps contre des adversaires qui avaient juré sa ruine, cela est très vrai. On a alors, dans le camp républicain, senti le besoin de concentrer ses forces contre l'ennemi commun. On a fait appel à toutes les bonnes volontés dans toutes les nuances du parti démocrate. On a cru bien faire, en laissant pénétrer dans les conseils du gouvernement des hommes qui avaient à peu près les mêmes principes que les socialistes d'aujourd'hui et qui avaient l'habitude d'employer les mêmes procédés violents. Ce sont ces hommes qui se jetaient toujours à la traverse, pour arrêter une mesure de salut, quand une majorité du Conseil la réclamait. On n'a pas osé frapper quand il le fallait, réprimer les abus de la parole et les appels à la violence, et l'on en est arrivé à de telles extrémités qu'il n'y a plus moyen d'aller plus loin, sans courir à l'abîme.

Il n'y a pas à dire: l'ennemi aujourd'hui, pour les radicaux, c'est la masse des populations qui les réprouve, c'est la république qui les condamne, c'est la majorité qui veut se gouverner comme elle l'entend et comme elle en a le droit. En un mot, c'est le renversement de tous les principes politiques et sociaux, de ceux surtout sur lesquels se base toute institution républicaine! Fasse le ciel que le régime nouveau, après s'être délivré de ses ennemis du dehors, se débarrasse de ses ennemis du dedans, et trouve enfin la paix et le repos dont il a tant besoin.

ARTS ET CURIOSITÉS.

—La ville de Bordeaux vient d'acheter pour son musée le tableau de M. René Billotte: *La Neige à la porte de Courcelles.*

—M. Edouard Adam, peintre de marine, vient de recevoir la commande officielle, pour le musée de Versailles, d'un tableau représentant "la prise de Ma-Keung par l'amiral Courbet".

—Le tableau de M. Zacharie, qui figurait au dernier Salon des Champs-Elysées et que l'Etat a acheté, vient d'être mis à la disposition de la ville de Rouen qui le placera dans son musée.

La campagne en faveur de l'industrie sucrière.

Trois meetings en trois jours.

Les frères McCall ont convoqué, hier, un meeting à Donaldsonville. Ils ont réussi, croyons-nous, à réunir là tous les planteurs sucriers du 3me District. La situation est grave, on le sait. C'est une question de vie ou de mort pour notre industrie, qui s'agite en ce moment. Hier, la Bourse au Sucre était à moitié déserte. Nous le concevons. Une moitié des planteurs et des courtiers s'étaient donné rendez-vous à Donaldsonville.

Aujourd'hui même, il y a un autre meeting du même genre, convoqué, cette fois, par M. Meyer, le représentant du Premier District Congressionnel. On y agira peut être quelques questions politiques. Laissons faire. Tout en ce moment se résume à ceci: 1. "Quels sont les moyens de sauver l'industrie sucrière?" 2. "Comment recouvrer, au moins pour cette année, la prime dont les producteurs sucriers ont été indignement et illégalement spoliés?" C'est de ce seul problème que l'on s'occupera sérieusement.

Demain, à midi, à l'Hôtel Royal, troisième meeting — celui-là général — auquel sont convoqués tous les planteurs de l'Etat. Au nombre de ceux qui se sont mis à la tête du mouvement et que nous n'avons pas mentionnés hier, se trouvent les frères Oxnard, les plus grands producteurs de sucre peut-être de l'Union; car l'un dirige la grande usine centrale d'Adeline, paroisse St-Marie; l'autre conduit l'immense fabrique de sucre de betteraves de Grand Island, dans le Nebraska.

Tous ces messieurs sont parfaitement déterminés à poursuivre le gouvernement en recouvrement de la prime qui leur a été brutalement et illégalement enlevée, cette année.

Ah! Par exemple, les planteurs seront obligés de faire peser leur sucre eux-mêmes, de faire certifier les résultats obtenus par des hommes autorisés et ayant les qualités requises par la loi, puisque toute l'administration de la prime a été licenciée.

En possession de ces documents, les délégués des planteurs pourront agir soit sur le Congrès, soit sur la cour des réclamations. En tout cas, ils sont bien résolus à pousser l'affaire jusqu'au bout et nous croyons qu'en cela ils auront l'approbation et l'appui de tous notre population, aussi intéressée qu'eux dans cette œuvre de salut public.

A qui la médaille?

Hier matin, un des plus fins limiers de notre ville, M. Pecora, et un autre très habile agent de la police secrète, M. Dale, se sont présentés à nos bureaux ayant en leur possession une médaille qu'ils venaient de trouver dans un bureau de prêts sur gages.

Cette médaille qui, croyent-ils, a été volée récemment, sera tenue à la disposition du propriétaire. Elle est fort curieuse et a une valeur historique si toutefois elle n'en a pas une intrinsèque: elle est de bronze, apparemment, et représente une couronne surmontée d'un diadème. Sur une face est la tête de Napoléon Ier en relief, de chaque côté se lisent les mots: Napoléon—Empereur.

Sur l'autre face est gravée l'inscription suivante: Campagnes de 1792 à 1815—à ses compagnons de Gloire; sa dernière pensée; Ste-Hélène, 5 mai 1821.

Les *detectives* ont pensé, non sans une certaine plausibilité, qu'un pareil objet devait appartenir à une famille d'origine française, et leur première visite, en quittant le mont de piété a été faite aux bureaux du journal.

Ces lignes tomberont peut-être sous les yeux du propriétaire de la médaille et lui permettront de la réclamer au bureau du chef de la sûreté.

L'éclairage électrique.

Voilà longtemps, que l'on se plaint des fréquentes intermittences de la lumière électrique dans les rues de la ville. Nous ne savons à quelle cause les attribuer; mais elles se répètent trop souvent, et cela, jusque dans les quartiers les plus populeux et les mieux habités. Nous pourrions citer, par exemple, les rues de Chartres et Royale, où très souvent vous êtes plongé, au moment où vous vous y attendez le moins, dans les ténèbres les plus profondes. Ces accidents arrivent tantôt ici, tantôt là; aujourd'hui, d'assez bonne heure, entre neuf et dix ou onze heures du soir, demain, beaucoup plus tard. Nous avons bien des fois, à ce propos, entendu une foule de racontars plus ou moins corrects, plus ou moins fondés en raison, mais qui tendraient à prouver qu'il y a presque toujours, dans l'étendue de la ville, soit à droite, soit à gauche, mais surtout dans les districts inférieurs, un nombre plus ou moins grand de lumières électriques qui brillent par leur absence. Nous aimons à faire la part des accidents qui sont imprévus ou qu'on ne peut prévoir; mais ils se renouvellent trop souvent pour que le public n'ait pas l'idée de les attribuer à la négligence ou à l'ignorance des employés de la Compagnie, ou bien même à de petits calculs peu avouables de la Direction.

Ce ne sont peut-être là que des propos de mauvaises langues; mais le comité de finances du Conseil municipal a bien fait d'appeler l'attention du chef de police sur ces regrettables intermittences de l'éclairage électrique.

LA LIGUE CONTRE LE BAISER.

Il existe en Amérique une ligue contre le baiser. Le *Bureau de santé* d'Orange (New Jersey) vient de décider l'envoi à tous les intéressés d'une circulaire "engageant chacun à se défaire autant que possible de l'habitude du baiser, le contact des lèvres étant éminemment apte à transmettre la contagion".

Là dessus, il faut s'attendre à voir la presse française se livrer derechef à une série de plaisanteries faciles sur la prétention de ceux qui veulent réglementer le baiser et le soumettre aux règles de l'antisepsie!

Mais il faut être sérieux et laisser les baisers *passionnels*, qui n'ont rien à voir avec la prophylaxie des maladies contagieuses, pour s'occuper seulement des baisers *conventionnels*, ceux-ci tout à fait superflus, et qui pourraient être supprimés, sans contrainte, voire même à la grande satisfaction des intéressés.

Tels sont les baisers que se donnent les enfants, sur l'ordre réitéré des parents, qui pensent que cela est de bonne politesse que leurs enfants ne s'abordent et ne se quittent sans se frotter le nez contre le nez. Les petits n'y vont généralement pas de très bon cœur, mais s'exécutent cependant. Que ne leur apprend-on à se donner seulement un coup de main? La démonstration de politesse ou d'amitié serait plus facile, tout aussi cordiale, et l'on éviterait sans doute ainsi maints cas de transmission de diphthérie, de coqueluche, de rougeole, de scarlatine, etc.

OBSERVATIONS SUR CERTAINS GRANDS HOMMES.

Les crânes, les cerveaux et la santé des grands hommes. On trouve, dans une revue médicale allemande, la collection d'observations, le bouquet de faits que voici:

Le crâne de Kant était manifestement asymétrique, très vaste, avec des orbites extraordinairement profondes. Ce grand philosophe était hyperbrachycéphale, Raphaël était brachycéphale et avait un crâne de dimension médiocre. Cuvier fut, en sa jeunesse, hydrocéphale, et son cerveau offrait, outre les circonvolutions ordinaires, comme d'autres petites circonvolutions superposées. Le cerveau de Byron présentait des traces évidentes d'inflammation et contenait, dans les ventricules, environ deux onces d'une liqueur sanguinolente. Charles II d'Angleterre avait un épanchement lymphatique à la base du cerveau. Heine mourut d'ataxie locomotrice progressive. Pierre le Grand et Napoléon Ier étaient épileptiques; Mahomet, hystérique; Rousseau, atteint de la folie de la persécution. Une foule de personnes illustres ont eu des aberrations érotiques: Michel-Ange, Winckelman, Guillaume d'Orange, Catherine de Russie. Georges Ier eut cinq attaques de démence.... Ouf! Et puis après! si j'ose m'exprimer ainsi.

LES ANCIENS BOURREAUX.

On annonce la mort de M. Eugène Demorest, âgé de quatre-vingt-trois ans, ancien bourreau.

Ancien bourreau! Voilà un titre qui, de nos jours, n'est pas banal, et que peu de personnes, assurément, pourraient mettre sur leurs cartes de visite.

Demorest appartient à la vieille phalange des bourreaux de province, attachés à chacune des Cours d'appel de France, et que supprima le décret du gouvernement de la Défense nationale, en 1870.

Des vingt-deux bourreaux d'alors, celui de Paris, seul, fut maintenu et vingt et un prirent leur retraite.

Que sont devenus ces vieux bourreaux? Un bulletin nécrologique, de temps en temps, nous annonce la mort de l'un d'eux; c'est ainsi que l'on sait que Demorest demeurait cours de Vincennes, No 16, où il vivait d'une modeste pension de 1,300 fr.

Demorest est l'ancien bourreau de Bordeaux et il était allié à plusieurs familles d'exécuteurs. Sa carrière, interrompue par le décret de 1870, avait été fort effacée. Les vieux Bordelais se rappellent, toutefois, une double exécution à laquelle il procéda en 1858: celle du parricide Desbats, et d'un assassin incendiaire Bonnecarrère, qui opposa aux exécuteurs une longue et terrible résistance.

Le vieux bourreau est mort bien tranquillement; personne, dans son quartier, ne se doutait de l'emploi lugubre qu'il avait exercé; il vivait seul, et possédait, nous dit-on, toutes les sympathies de ses voisins.

Nous avons retrouvé quelques courtes notices biographiques sur les anciens bourreaux morts depuis leur mise à la retraite.

Desmaret, le bourreau de Limoges, qui avait succédé à son père, était âgé de soixante ans au moment de la suppression de sa charge. Il est mort, il y a dix ans, dans une profonde misère.

Jean François Guerchoux, bourreau de Toulouse, où il avait également hérité de la charge paternelle, est mort en 1890, dans une situation aisée; la Cour d'appel n'avait réduit, en effet, que de 1,000 fr. les 1,000 écus de son traitement d'activité.

Louis-Jacques Georges Grinheiser, bourreau de Caen, avait été aide à Moulins. A la suppression de sa charge, Grinheiser, alors âgé de cinquante-trois ans, choisit une "partie" à laquelle ses fonctions antérieures ne l'avaient point spécialement préparé. Il se fit horticulteur et exploita de vastes jardins dans les marais de Mondeville. Il était allié à l'exécuteur actuel, ayant épousé Marie-Henriette Deibler. Il mourut en 1883, laissant un fils de trente-trois ans et deux filles âgées, l'une de vingt-huit ans, l'autre de seize.

Reine, bourreau de Rouen, où il habitait la rue Bonnefoi, y est mort depuis vingt ans, obscurément, après avoir vécu depuis sa mise à la retraite d'un revenu annuel de 1,200 francs.

Le bourreau de Douai, Pierre Desmettre, appartenait à une vieille famille de bourreaux, que la Révolution avait déjà trouvée en exercice à Douai et à Saint-Omer. Equarrisseur dans les environs, il fut appelé un jour à remplacer son frère Louis, brusquement révoqué à la suite d'une scène fâcheuse.

Au cours d'une exécution, le coupeur s'étant imparfaitement abattu, n'avait fait qu'entamer le cou du condamné, lequel s'était mis à pousser des cris épouvantables. Un deuxième essai ayant été tout aussi infructueux, Louis Desmettre prit le parti d'aller prendre dans sa maison une serpe, grâce à laquelle le patient fut promptement achevé.

Pierre Desmettre dut à cette exécution mouvementée de joindre à son commerce d'équarrissage, qu'il n'abandonna point, la fonction d'exécuteur des hautes œuvres.

La mise à la retraite, qui vint le trouver à l'âge de cinquante-cinq ans, l'affecta si cruellement qu'il en perdit la raison. Il mourut vers 1875.

Parmi ces bourreaux mis en non-activité, quelques-uns, les plus jeunes, quittèrent le pays où ils s'exerçaient. Ils disparurent et, oubliés, recommencèrent leur vie. A leur mort, seulement, on apprendra leur ancienne profession.

LES "RÉVÉLATIONS" DE M. VITRAC.

Dans une récente conversation avec un rédacteur de l'*Eclair*, M. Vitrac-Desrosiers a communiqué les sommaires des principaux chapitres du livre qu'il se propose de publier comme suite à son article du *Figaro*.

Entre autres révélations annoncées, M. Vitrac parlait de ses négociations avec M. le comte d'Haussonville, avec M. Calla et avec Mme la duchesse d'Uzès.

Le *Temps* a interrogé sur ce point Mme la duchesse d'Uzès qui lui a répondu:

Ce que j'ai à vous dire au sujet de M. Vitrac n'est ni long ni compliqué. Ce monsieur s'est présenté un beau jour à moi, porteur d'une lettre de quelqu'un de ma connaissance me priant de le recevoir. Comme j'ai beaucoup d'estime pour cette personne, j'ai réservé à M. Vitrac le meilleur accueil.

Je me suis longtemps demandé pourquoi il avait voulu faire ma connaissance, car il me faisait beaucoup de confidences, et je cherchais toujours où il voulait en venir.

Le spiritisme paraissait l'intéresser beaucoup.

Il est possible qu'il ait cherché à me faire parler politique; en tous cas, je ne lui ai certainement pas fait connaître mes idées, car, à ce moment-là, l'interview ne m'avait guère réussi, et j'étais absolument en méfiance avec M. Vitrac.

Il est venu à Bonnelles deux ou trois fois—je ne saurais le dire au juste—et une fois dans mon atelier. (De ceci j'ai été fort satisfaite, car il a pu se convaincre que je travaillais *moi-même*.)

Puis, tout à coup, il ne m'a plus donné signe de vie, lorsque, après, j'apprends qu'il me fait l'honneur de me dédier un chapitre!

Je rirais bien si j'y découvre des révélations que je n'ai pas faites, mais je saurais alors à quoi m'en tenir sur ce personnage, qu'il m'est jusqu'à présent impossible de juger.

M. le comte d'Haussonville a dit de son côté qu'en effet il avait reçu, l'année dernière, la visite de M. Vitrac, qui lui était auparavant complètement inconnu et il a ajouté:

Si M. Vitrac raconte inexactement ce qui s'est passé dans cette visite, je me réserve de le démentir, à supposer que la chose en vaille la peine.

Enfin, M. Calla, absent de Paris, a écrit au même journal:

Pour le moment, je ne vois, en ce qui me concerne, rien à dire; ce sera seulement après la publication du volume annoncé que je verrai à répondre, *s'il y a lieu* et si la chose en vaut la peine.

ENTRE ÉCRIVAIN ET PERRUQUIER.

On sait que M. Barthélemy Saint-Hilaire vient d'atteindre sa quatre-vingt-dixième année. A ce sujet, on rapporte une intéressante anecdote:

C'était en 1848; le successeur de Cousin qui venait d'être nommé chef du secrétariat du gouvernement provisoire, avait, malgré ses opinions libérales, une opposition très nombreuse dans le parti républicain avancé. Bref, on ne le trouvait pas assez *rouge* et on l'accusait presque de réaction.

On vint même un jour raconter à M. Barthélemy Saint Hilaire qu'un perruquier de la rue de la Verrerie s'était vanté—si jamais il venait à le raser—de "lui faire son affaire".

Cette menace n'était pas pour effrayer M. Barthélemy, qui ne manqua pas, quelques jours après, de faire, accompagné de deux amis, irruption chez l'artiste capillaire.

Il avait été de suite reconnu par le perruquier, qui ne se souciait plus maintenant de tenir sa promesse. Mais le chef du secrétariat, qui portait à cette époque le collier de barbe, insista pour être rasé par le maître de la maison lui-même, et, l'opération une fois terminée—sans accident, d'ailleurs—il se tourna, triomphant, vers l'artiste, qui restait assez penaud:

—Eh bien cher monsieur, vous ne me coupez pas le cou.

Depuis ce petit événement, qui est tout à l'honneur de M. Barthélemy Saint-Hilaire et qui témoigne de sa bravoure, l'éminent vieillard a toujours eu le visage soigneusement rasé.

UN CIMETIÈRE DE CHIENS.

Il existe à Londres, près d'Hyde-Park, au milieu de châtaigniers et de tilleuls, de lilas et de plantes toujours vertes, un cimetière de chiens. Il n'y manque qu'une chapelle pour se croire dans un cimetière ordinaire.

Les petites tombes en sont arrangées avec un goût exquis, et chaque pierre porte une inscription témoignant de l'affection des divers propriétaires pour leurs animaux.

L'homme qui a eu l'idée de créer ce cimetière, élevait de la volaille à cette même place; un jour, voyant la façon dont certaines ladies traitaient leurs chiens, il pensa qu'il tirerait plus de profit en donnant à celle-ci un endroit réservé pour ensevelir leurs animaux si aimés.

Relevons quelques inscriptions sur les pierres tombales:

A ma fidèle "Mimie"
Yorkshire-terrier
Poids 3 1/2 livres.

Au joli "Pat"
Amis jamais oubliés

A "Bobby"
Ils étaient beaux et agréables pendant leur vie;
ils ne sont point séparés dans la mort.

Une autre:

A la mémoire chérie du cher "Chin Chin"
Un chien parfait
Mai 26, 1894.

Une autre:

Tribut d'amour à l'amour
Cher petit "Tommy"
Douce petite "Skye"
Septembre 1892.

Il y a déjà, dans ce cimetière, 72 pierres tombales; mais les tombes sans inscriptions sont plus nombreuses.

"Je n'ai plus beaucoup de places, disait le vieux gardien de ce lieu de repos; d'ailleurs, on m'apporte moins de chiens depuis quelque temps; autrefois, on était très affecté quand on perdait son chien. Je crois que maintenant on y tient moins...."

Il paraît qu'il y a encore, à Marlborough house, un cimetière réservé aux chiens du prince de Galles, et un autre à James's Park, réservé aux chiens du duc de Sutherland.

On vient d'inaugurer à Flessingue, en Hollande, la statue de l'amiral de Ruyter.

Après un discours du bourgmestre, la reine Wilhelmine a donné le signal de dévoiler la statue, et a déposé une couronne.

Pendant la cérémonie, 800 écoliers ont chanté un hymne.

Le bourgmestre a offert à la Reine, au nom de la population de Flessingue, une miniature en argent de la statue.

Pendant les salves, une explosion s'est produite dans les magasins à charbon du vaisseau de guerre *Stier*.

Sept matelots ont été blessés mortellement.

LANDREAUX.—Décédée hier, 4 septembre, à 3 heures 15 de l'après midi, à l'âge de 58 ans et 8 mois, CAROLINE METRAL, épouse de N. H. Landreaux, native de d'Annecy, Savoie, et résidente de la Nouvelle-Orléans, depuis 36 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 457 rue Hôpital, entre Bread et Dorgenois.

DINTRAS.—Décédé hier, 4 septembre, à 5 heures du matin, à l'âge de 48 ans, BENOIT DINTRAS, natif d'Uzan, canton d'Arzacq, Basses-Pyrénées, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 1/2 heures du matin. Le convoi partira des salons funéraires de Frantz & Schoen, 35 rue des Champs-Elysées.

Salle de l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 5 Sept. 1894.—Les officiers et les membres du Comité des Obsèques sont requis de se réunir en leur salle ce mercredi, 5 courant, à 3 h., P. M. précises, pour rendre les derniers devoirs à leur frère défunt J. TRUSSONI. Les membres de cette Association sont requis d'assister à ses funérailles. Le convoi partira de la maison mortuaire coin St-Bernard et Robertson, à 3:30 heures P. M.
E. V. LECLERC, Président.
JOSEPH V. BOFILL, Secrétaire.
5 sept—1f

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.
—TELEPHONE 1010.—
TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Ancien No 199, Nouveaux Nos 537 à 541
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.
VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauternes et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Muscatelle, PORTO, SHERRY, CHABLIS, Blackberry Brandy, BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc
Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.
Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

LE DOCTEUR FOURGUETTE
Reprendra demain, 3 septembre 1894,
L'exercice de sa Profession.
Téléphone No 62. 2sept—3f

A louer.
A la Baie St-Louis, dans un des endroits les mieux bâtis et les mieux habités, sur un site charmant, une maison complètement neuve et des plus confortables, réunissant toutes les améliorations modernes, convenable pour une grande famille. S'adresser 94 rue de l'Esplanade. 2 sept

$250,000 SUR PREMIERES HYPOTHEQUES, BAYNE & DENEGRE, 621 GRAVIER, A COTÉ DE LA BANQUE WHITNEY.
1er sept—3f

A LOUER.
La confortable maison, 99 rue du Quartier, convenable pour une famille; ayant tous les agréments désirables. S'adresser rue Esplanade, 94.
18 août—1m

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE",
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
1er sept—3mVen Dim Mer

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues Waite et Laharpe — Nouvelle-Orléans, 15 août 1894.—Les actionnaires de cette compagnie sont par la présente notifiés qu'une réunion spéciale aura lieu au bureau de la Compagnie, le 15me jour de septembre 1894, à midi, dans le but de décider finalement si oui ou non, ils adopteront l'électricité ou autre puissance motrice et amender leur charte, et s'ils augmenteront le fonds capital de la Compagnie ou s'ils autoriseront à émettre des actions.
L. E. PETITPAIN, Jr.
Secrétaire.
15 août—30f

WATCH
FOR DAILY BARGAINS IN
CLOTHING,
FURNISHING GOODS
AND HATS.
M. LION & CO.,
New Nos 801, 803, 805, 807, 809 and 811 DECATUR St, Cor STE-ANN.
OPPOSITE FRENCH MARKET.
12 juin

INSTITUTIONS.

Le Président du Spring Hill College,
De Mobile, est en ville, et est descendu au Collège des Jésuites, rue Baronne. Les parents désirant envoyer leurs fils à Spring Hill peuvent voir le Président de 9 à 11:30 heures A. M. et de 1 à 4 P. M. tous les jours jusqu'au 5 septembre, auquel jour il quittera à 11 heures pour Mobile. 25août—au 5 sept

Institut Commercial St-Aloysius,
Coin des rues Esplanade et Remparts.
Les classes s'ouvriront le LUNDI, 3 Septembre. Le Français et l'Espagnol sont enseignés sans augmentation de prix. Pour toute information, s'adresser à l'Institut.
25 août—1m

INSTITUT MATTHEY-PICARD
372 Avenue de l'Esplanade.
Pensionnat et Externat pour jeunes filles.
Recommence ses cours le 3 septembre 1894.
Classe d'Espagnol. 10août—2m.DMerV

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
Entre Bienville et Conti
Grand assortiment de MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Lunettes et Pinces-nez.
REPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modé...
ler déc 93—1an

ANT. CASTEL
Informe ses amis et le public en général, qu'il va transférer dans quelques jours son magasin de faïence et d'articles de ménage dans son ancien local, où il a commencé, il y a 26 ans:
Coin des rues Royale et Dumaine.
1er sept—1m.

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chaland pour planteurs sucriers.
BUREAUX.
Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 m—Dim mar jeu

BANDAGES HERNIAIRES
Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en toile.
A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place La fayette. juil—1 an

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre...
le ressort de leur art...

1-5-8
Réfléchissez! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant $6 pour 365 jour.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.
Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de
SOARDS.
Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.
Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.
C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.
City Directory, prix......$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Lithographiée, 3 couleurs............ 50
Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.
L. SCARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

Guérison du DIABÈTE
LE VIN URANÉ Pesqui
Fait diminuer de 1 gr. par jour Le SUCRE DIABÉTIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLEANS
J.-L. LYONS & Co
Vente en gros:
PESQUI, Bordeaux.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district
1er nov 92—1 an—mer.jeu.dim

Faites vous-même et très économiquement
VOTRE EAU MINÉRALE
analogue aux eaux naturelles
AVEC LES
COMPRIMÉS DE VICHY
DE
FÉDIT
saturés à l'eau des sources
Gde GRILLE, CÉLESTINS, HOPITAL, HAUTERIVE, St-YORRE, etc.
PARIS — 23, Avenue Victoria — PARIS
Dépositaire à la Nlle-Orléans: J.-L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
#1 ....RUE ST-CHARLES..........81
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
16 sept—1an W. W. WEISS, Caissier.

PILULES PURGATIVES DE D'GUILLIÉ
d'Extrait d'Élixir Tonique Antiglaireux du Dr Guillié
Préparées par le Docteur Paul GAGE Fils, Pharmacien de 1re Classe
PARIS — 9, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 9 — PARIS
PLUS DE TROIS QUARTS DE SIÈCLE DE SUCCÈS
ont démontré que l'ÉLIXIR DU D. GUILLIÉ était le meilleur remède contre les maladies du FOIE, de la PEAU, le RHUMATISME, la GOUTTE, les FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES, la GRIPPE et l'INFLUENZA et toutes les maladies causées par la Bile et les Glaires.
LES PILULES D'EXTRAIT D'ÉLIXIR DE GUILLIÉ
contiennent sous un petit volume toutes les propriétés toni-purgatives de l'ÉLIXIR
Dépôt dans toutes les principales Pharmacies et Drogueries.

AGENTS DE PLEYEL
L. GRUNEWALD CO.
La meilleure maison
D'orgues et de Pianos du Sud,
Pour le Bon Marché et la Confiance.
127 RUE CANAL.
Nouvelle-Orléans.
24 janv—1an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle.....................$5,230,329
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
39 RUE CARONDELET.
29mai94—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.
Capital payé.......................$300,000 00
Actif, 1er janvier 1894.............969,967 38
Surplus.............................156,016 72
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER. OCTAVE LABARRE.
13 juin94—1 an

MALADIES NERVEUSES
Guérison certaine par le
SIROP HENRY MURE
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris
POUR LA GUÉRISON DE
ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, HYSTÉRO-ÉPILEPSIE, DANSE de SAINT-GUY, DIABÈTE SUCRÉ
MALADIES du CERVEAU et de la MOELLE ÉPINIÈRE, CONVULSIONS, VERTIGES, CRISES NERVEUSES
MIGRAINES, INSOMNIE, ÉBLOUISSEMENTS, CONGESTIONS CÉRÉBRALES, SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à PONT-SAINT-ESPRIT (France)
DÉPÔT A LA Nouvelle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 42-44, Camp.

Bonnes Montres et Pendules,
LES PLUS BEAUX DIAMANTS ET LA PLUS BELLE JOAILLERIE D'OR MASSIF QUI SE PEUT VOIR ET EXAMINER CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET JOAILLERS,
Nommés Inspecteurs et Ajusteurs des Régulateurs du Chemin de Fer...
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant couvrant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$150,240 12	
Sur risques maritimes	1,909 99	
Sur risques de rivières	4,084 30	
	$156,234 41	
Primes non-acquises l'année dernière maintenant acquises	50,515 00	$206,749 41
Primes non-acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893		$62,493 76
		$144,255 65
Pertes payées—		
Sur risques de feu....49,687 46		
Moins réservé l'année passée pour pertes non ajustées. 10,337 00		
	$39,350 46	
Sur risques maritimes	131 44	
Sur risques de rivières	1,077 11	
	40,559 01	
Primes retournées	18,729 12	
Ré-assurances	4,842 59	
Dépenses brutes	7,230 38	
Salaires	12,510 00	
Taxes	5,121 66	
Frais de cour et d'avocat	203 95	
Commissions	12,386 68	
	61,025 69	$101,584 70
		$42 670 95
Moins—Réserve pour pertes non ajustées		$10,246 00
		$32,424 95
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$16,637 48
Bénéfice		49,062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000		19,500 00
Profits nets		$29,562 43

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$5,152 23
Billets garantis	23,187 76
Primes en cours de collection	21,954 67
Propriétés foncières	163,660 55
Argent comptant	43,476 87
Actions de banques et d'assurances (valeur du marché)	23,468 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	6,786 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,000 00
Bons à primes (valeur du marché)	30,610 40
Nouveaux consols (valeur du marché)	19,500 00
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	17,790 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,120 00
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Jugements	600 00
Montant de sucre et mélasse en main	4,500 00
	$370,117 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.

JAMES FAHEY, Notaire.

11 janv—1m

Vingt-quatrième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Pour l'année expirée le 31 décembre 1893

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$206,289 25
Sur risques de marine		2,025 69
Sur risques de rivière		2,111 62
		$210,426 56
A ajouter, primes non acquises de 1892		45,983 00
Primes totales		$256,409 56
A ajouter, intérêts		9,457 67
Revenus		$265,867 23
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$74,664 79	
Sur risques de marine	1,453 51	
Sur risques de rivière	126 28	
Total des pertes payées	$76,244 58	
Retour de primes et cancellations	31,105 02	
Commissions	37,452 77	
Réassurances	19,004 15	
Taxes et Licences	4,002 41	
Profit et Pertes	1,733 85	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,715 84	
Déboursés		$190,258 62
		$75 608 61
A déduire:		
Primes non acquises	$46,854 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,650 00	55,504 00
Bénéfices net		$20,104 61

ACTIF.

Argent en banque	$30,144 26
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,350 00
$90,260 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	100,182 25
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	73,125 00
$44,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans 6 0/0	45,540 00
$30,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0/0	20,300 00
Actions	28,900 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir	22 353 26
Primes en voie de recouvrement	29,963 22
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$363,657 99

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1,614 90
Réservé pour primes non acquises	46,854 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	8,650 00
	$357,118 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1894.

GEO. C. ANDRY, Notaire Public.

16 janv—Mar Jeu Dim

Magasin du Bon Marché
61......RUE ROYALE......61
F. A. BRUNET
Horloger ∴ Bijoutier ∴ Joaillier
Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqués spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.
La Charmante Artiste
BONIE BESSIE BONEHILL,
Et sa Troupe Métropolitaine, dans
PLAYMATES.
Tout est nouveau. Les Costumes les plus Magnifiques qu'on ait jamais vus dans une Comédie Farce. Prix populaires. 4 sept - 5f

CHARTE

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, cejourd'hui trois mars, de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt quatorze, et le cent dix-huitième de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

Par devant moi, Théodule Buisson, notaire public, dûment commissionné et assermenté pour la ville et paroisse d'Orléans y résidant, et en présence des témoins ci-après nommés.

Se sont présentées les parties dont les signatures figurent ci après, lesquelles ont déclaré que, profitant des droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane relativement à l'organisation de corporations dans l'Etat, elles se sont engagées et ont engagé ceux qu'elles représent à se former en une Société dans le but et sous les stipulations et réglements suivants:

ARTICLE I.

Il est formé, ce trois Mars, mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à la Nouvelle Orléans, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, une Société sous le nom de: "ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD."

ARTICLE II.

Cette Société a pour but l'établissement et l'entretien d'un Orphelinat pour les orphelins français résidant en Louisiane.

Cette Société aura son siège à la Nouvelle-Orléans et sera administrée par un Conseil d'Administration, composé du Consul de France et de vingt membres élus.

ARTICLE IV.

Le Conseil d'Administration est nommé pour cinq ans; il se compose de MM. R. Sensé, J. M. Vergnole, B. Tujague, E. J. Méral, P. Puyssegur, P. A. Mailhes, F. Jaubert, J. Buckenmeyer, J. Dubos, J. A. Buisson, P. M. Godchaux, S. Chantran, B. Maylié, E. Castaing, A. Carrouché, Dr J. Tessitre, Dr W. A. de Roaldès, G. Tujague, S. Vidalat, T. Buisson; il sera renouvelable annuellement par cinquième, d'après une liste une fois établie par voie de tirage au sort.

ARTICLE V.

Le Conseil d'Administration nommera un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire, un Trésorier et les Comités qu'il jugera nécessaire, qui seront pris dans son sein.

Le Conseil d'Administration sera chargé de toute l'administration de la Société.

ARTICLE VI.

Le Conseil d'Administration est chargé de faire des Règlements (By-Laws), qui ne devront pas être en contradiction avec cette Constitution.

ARTICLE VII.

Toute personne versant la cotisation prescrite par les Règlements pourra être membre de la Société.

ARTICLE VIII.

Pour faire partie du Conseil d'Administration, il faudra être Français ou fils de Français, et majeur.

ARTICLE IX.

Chaque année, au mois de Janvier, aura lieu une Réunion Générale de tous les membres de la Société.

A cette Réunion sera lu un compte rendu des actes du Conseil d'Administration pendant l'année précédente, et il sera procédé aux élections nécessaires pour remplacer les membres du Conseil d'Administration décédés, démissionnaires, ou sortants, conformément à l'Article IV.

ARTICLE X.

Le Conseil d'Administration pourra, lorsqu'il le jugera nécessaire, convoquer une Assemblée Générale extraordinaire.

ARTICLE XI.

Le Conseil d'Administration pourra proposer à l'Assemblée Générale d'augmenter le nombre des Administrateurs, jusqu'à concurrence de trente.

Cette proposition devra être publiée dans un journal de la Nouvelle-Orléans, trois fois, dans les quinze jours qui précèdent la réunion.

ARTICLE XII.

La Société de l'Orphelinat Français N. Girod, conformément aux lois de l'Etat de la Louisiane, aura le droit de recevoir tous biens, meubles et immeubles, à titre de dons, donations ou legs, de passer tous marchés, contrats ou actes judiciaires; d'affermer, posséder, acquérir et vendre tous biens, meubles et immeubles; d'ester en justice, intenter toutes actions judiciaires et de défendre; finalement, aura tous privilèges, droits ou bénéfices permis aux Sociétés organisées sous les lois de l'Etat de la Louisiane.

Tous actes judiciaires pour et contre la Société seront adressés au Président du Conseil d'Administration ou, en cas d'absence, à un des Vice-Présidents.

ARTICLE XIII.

Les membres de la Société de l'Orphelinat Français N. Girod ne seront responsables que pour le montant de leur cotisation annuelle.

ARTICLE XIV.

Le Conseil d'Administration sera chargé de fixer, par un règlement spécial, le montant de la cotisation annuelle et les pénalités pour le non-versement de cette cotisation.

ARTICLE XV.

Cette Constitution ne peut être amendée, changée ou modifiée que par une Réunion Générale extraordinaire, et sur la proposition du Conseil d'Administration.

ARTICLE XVI.

La liquidation de la Société ne pourra avoir lieu tant que vingt membres désireront continuer la dite Société. En cas de liquidation, trois membres du Conseil d'Administration seront désignés par le dit Conseil pour clore les affaires de la Société.

Fait et passé en mon Etude, à la Nouvelle-Orléans, les jour, mois et an que dessus, en présence de MM. Joseph Thiébaud et Charles Henry Dessommes, témoins compétents, qui ont signé les présentes avec les dits comparants et moi, Notaire, après lecture.

Signé:
J. Thiébaud, C. H. Dessommes, R. Sensé, Félix Larue, F. Jaubert, A. Mailhes, J. A. Branet, G. Labarraque, J. E. Rivoire, E. J. Méral, P. M. Godchaux, P. Congot, Tousaire, B. Maylié, A. Carrouché, J. M. Vergnole, G. Tujague.
TH. BUISSON, Notaire Public.

I, CHARLES A. BUTLER, District Attorney for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that I have carefully examined the foregoing Act of Incorporation of the "SOCIÉTÉ DE L'ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD" and find none of the provisions therein contained contrary to law.

New Orleans, March 7th, 1894.

Signé: CHARLES A. BUTLER, District Attorney Parish of Orleans.

Enregistré le 8 Mars 1894.
8 juillet—

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R.
Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.
J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant. Agent général pour le Fret et les Passagers.
26 août—sam et dim

ABONNEZ-VOUS A
LA REVUE HEBDOMADAIRE
La plus intéressante des revues parisiennes
Romans, Histoires, Voyages, etc.
Abonnement $6.40 par an; 6 mois $3.30
Abonnement d'essai de 3 mois $1.
La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.
La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 8,320 pages de ses 52 numéros, plus de 40 vols. par année.
S'adresser à la librairie L. Weiss...gny, 126 W. 25th St. New York, à sa succursale à Montréal, 1606 rue Notre-Dame et à ses Agents. Spécimen gratuit avec circulaire explicative, demandant la liste des primes, envoyé contre réception de 5 cents en timbre-poste.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wharton, 5 Carondelet str.
22mai Sa—Dim Mar Jeu

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Eté et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts
CITY PARK,
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon au premier pour familles
On entreprend des banquets, etc.
F. ALCIATORE, Propriétaire.
Les mars—Sa et Di mar jeu dim